

MUGERREKO  
BERRIAK

LE MAG DE LA VILLE DE MOUGUERRE

# **m**OUGUERRE ECHOS

JANVIER  
2024  
N°33



“

Meilleurs vœux 2024  
Urte berri on

[www.mouguerre.fr](http://www.mouguerre.fr)







## SOMMAIRE

- 03 Édito
- 04 Budget Communal
- 11 Développement durable
- 15 Urbanisme et travaux
- 18 Affaires scolaires
- 20 Enfance et Jeunesse
- 26 Nos associations
- 30 Vie de la commune
- 37 Action sociale
- 40 État civil

## LE LIVRE

### "MOUGUERRE"

En collaboration avec l'association Jakintza, la commune a réalisé un ouvrage retraçant l'histoire de Mouguerre depuis la révolution jusqu'à ce jour.

Ce livre est en vente en Mairie au prix de 30 €. Les paiements se font uniquement par chèque à l'ordre de l'association Jakintza.





Chers Mougouertars,

L'année 2023 a été marquée par la concrétisation de projets structurants pour la commune de Mouguerre.

Tout d'abord avec la livraison, à la fin du premier trimestre, de la salle des associations d'Elizaberrri, comprenant également un espace de jeux pour les enfants, un City stade pour les jeunes et un parking d'une trentaine de places. En service depuis à peine neuf mois, cet équipement, à la fois fonctionnel, sobre et esthétique (voir article en page 15), a déjà trouvé sa juste place dans le fonctionnement quotidien des associations et des écoles du quartier.

Ensuite, avec la mise en service de la liaison cyclable entre le Bourg de Mouguerre et le secteur Ametzondo (voir article en page 11). Cet équipement répond aux enjeux de mobilité, de sécurité routière et de développement durable auxquels nous sommes particulièrement attentifs. Il permet de garantir une liaison douce entre notre commune et l'agglomération bayonnaise.

Enfin, avec la requalification totale du lotissement de Beltzoenea (reprise du pluvial et de l'assainissement, enfouissement des réseaux, création de trottoirs et places de stationnement, reprise de la chaussée...).

Il est important de préciser que ces projets, conformes aux engagements que la Municipalité a pris en 2020 devant les Mougouertars, ont été conçus et réalisés en étroite concertation avec les citoyens et les associations.

La préparation budgétaire 2024 se caractérise par plusieurs axes forts.

En premier lieu, le développement durable.

Dans le cadre du programme d'études ELENA, entièrement financé par l'Europe et la Communauté d'Agglomération Pays Basque, un audit énergétique des bâtiments communaux a été réalisé. Cet audit a fait ressortir la nécessité de prioriser la rénovation énergétique du groupe scolaire du Bourg. Compte tenu de leur importance, les travaux correspondants seront programmés sur deux ou trois exercices budgétaires. Autres actions importantes mises en œuvre de manière progressive dans le domaine du développement durable avec le déploiement de l'éclairage public en LED pour réduire notre consommation et nos dépenses énergétiques, avec la végétalisation de la cour de l'école du Bourg (en partenariat avec le CAUE64 et l'Agence de l'eau) ou encore avec l'optimisation de la gestion différenciée des espaces verts.

En second lieu, l'amélioration de la sécurité routière sur les secteurs suivants : route de Saint-Pierre d'Irube (vitesse réduite à 50km/h et sécurisation des carrefours avec les chemins d'Isturix et Kurruiarena), carrefour Mentaxuri, chemin Cigaro, route de Briscous (entre Kurutz et Kattalindegia), étude sur l'élargissement de l'avenue des Platanes (côte de Mouguerre) pour faciliter le croisement des véhicules. Des travaux de reprise des voiries sont également prévus route de Pagadoi, route du Plateau (Harguina) et sur le chemin d'Abadia.

Les autres dépenses 2024 concerneront la première tranche des travaux de restauration de l'Église Saint-Jean Baptiste du Bourg, l'étude pour la réhabilitation de l'annexe de la Mairie, l'étude pour l'aménagement de la Croix de Mouguerre, la poursuite de la mise en œuvre du schéma de défense contre l'incendie, du programme d'accessibilité ainsi que, d'une manière générale, l'amélioration de votre cadre de vie de nos concitoyens.

L'ensemble de ces dépenses sera réalisé à compter de 2024, sur plusieurs exercices budgétaires, dans le strict respect de nos capacités financières (voir article en page 10) et sous réserve d'obtention d'un niveau de subvention acceptable.

Enfin, cette année encore, notre action s'orientera de manière résolue vers l'accès des Mougouertars au logement et à l'emploi. Afin de répondre à la demande en matière de logement et pour satisfaire aux exigences de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (25% de logements sociaux à l'horizon 2031), notre programmation prévoit : la livraison en 2024 de la résidence intergénérationnelle ALORREAN (81 logements) ; le lancement du programme ALDAPAN comprenant la création de 115 logements ainsi que la requalification du chemin de Larretxea (rénovation de la voirie, création de trottoirs, enfouissement des réseaux, assainissement collectif...) ; le programme de lotissement ORDOKIA sur Pagadoi (une dizaine de logements individuels avec 6 maisons en bande en accession sociale) ; les programmes de logements libres ou en accession sociale à l'étude sur les secteurs d'Osteberrria et du Gelosia.

Enfin, nous mènerons une action déterminée pour le maintien ou la création de plusieurs centaines d'emplois à Mouguerre !

Dans cet objectif, nous soutenons pleinement la modernisation et la finalisation de l'aménagement du Centre Européen de Fret qui concerne les entreprises Novatrans et Ambrogio, l'arrivée de Brittany Ferries et le transfert de la société ENOVIS (ex-DJO). En outre, en favorisant le report multimodal et la réduction des gaz à effet de serre, ce projet s'inscrit parfaitement dans nos objectifs en matière de développement durable.

Pour conclure, j'é mets le souhait que l'année 2024 vous apporte santé, bonheur et accomplissement personnel !

Urte berri on !



ÉDITO

ROLAND HIRIGOYEN

MAIRE DE MOUGUERRE

Mugertar maiteak,

2023 urtean gure herriarentzat egituratzaileak eta garrantzitsuak diren proiektu anitz bururatu ditugu:

Hasteko, lehen hiruhileko honarrean, Elizaberriko elkartearen etxea ireki genuen eta bere inguruan haurren jostaleku, gazteen kirol zelaia eta hogeita hamar bat tokiko aparkaleku eraiki genituen. Duela 9 hilabete estreinatuta genuen ekipamendu funtzional, xume eta estetiko honek (ikus 15. orrialdeko artikulua) bere lekua atzeman du auzoko elkartearen eta eskolen eguneroko funtzionamenduan.

Bestalde, Mugerreko herri-barnea eta Ametzondo lotzen dituen bizikleta bidea eraiki genuen (ikus 11. orrialdeko artikulua). Bide berri horrek mugikortasun arloko, bide segurtasun arloko eta garapen iraunkorari loturiko eronkei erantzuten die, eta, guretzat, garrantzia berezia duten gaiak dira. Orain, mugikortasun leunaren bidez herritik Baionako hiri-eremura mugitzeko posibilitatea dugu.

Azkenik, Beltzoenea lotzamen duaren birkalifikatzea izan genuen (euri uren eta drainatzearen hobetzea, sareak lurperatzea, oinbideak eta aparkalekuak eraikitzea, bidea berritzea...).

Garrantzitsua da zehaztea proiektu guzi horiek herriko etxeak 2020an herritarren aitzinean hartu engaiamenduei lotuak direla eta herritarrekin eta elkarteekin elkarlanean egin direla.

2024ko aitzinkontuaren prestaketan ondoko ardatz nagusiak hartu ditugu kontuan:

Lehenik, garapen iraunkorra.

Europak eta Euskal Hirigune Elkargoak osoki finantzatzen duten ELENA ikerketa-programaren baitan, herriko etxearen eraikinen ikuskatze energetikoa egin dugu. Ikuskatze horren emaitzek herri-barneko eskolaren araberritze energetikoaren beharra agerrarazi dute. Obra horien handitasuna ikusirik, bi edo hiru finantza alditan egingen dira.

Garapen iraunkoraren arloan, beste ekintza garrantzitsu batzuek gauzatuko ditugu, progresiboki: argizatze publikoa LEDekin ordezkatu energia kontsumoa eta gastuak apaltzeko, herri-barneko eskolako kanpoko eremuan landareak ezarri (CAUE64 eta Uraren agentziarekin partaidetzan), eta eremu berdeen kudeaketa berezita hobetu. Bigarrenik, bideko segurtasuna hobetuko dugu ondoko sektoreetan: Hiriburuko bidea (abiadura 50km/orenera apaldu, Iturixar eta Kurruiarena karriketik bidegurutzeetan segurtasun neurriak ezarri), Mentaxuri bidegurutzea, Cigaroko bidea, Beskoitzeko bidea (Kurutz eta Kattalindegia artean), eta Platanondoen ibilbidea handitzeari buruzko azterketa, ibilgailuek errekio gurutza

dezaten elkar. Bideen araberritze lanak egingen dira, bestalde, Pagadoiko bidean, Orokiko bidean (Harguina) eta Abadiako bidean.

2024ko gastuen gaineratekoa baliatuko da, besteak beste, herri-barneko San Joan Bataiatzailea eliza araberritzeko, Herriko Etxearen eraikini gehigarria araberritzeko, Mugerreko gurutzeta berriz antolatzeari buruzko azterketa egiteko, suteen kontrako defentsa eskema plantan ezartzen segitzeko, irigarritasun programa garatzeko, eta, orokorrean, herritarren bizimodu hobetzeko.

Aipatu gastu horiek 2024tik goiti egingen dira, hainbat finantza alditan, gure finantza-ahalen arabera (ikus 10. orrialdeko artikulua) eta eskuratu diru-laguntza kopuruak egokiak direlarik.

Azkenik, aurten, gure ekintza mugertarrentzat etxebizitza eta enplegua eskuragarriago egitera bideratuko dugu.

Etxebizitza mailan den eskaerari erantzuteko eta Elkartasun eta Hirigintza Berritze Legeak finkatutako eskakizunak betetzeko (2031rako etxebizitzaren % 25 etxebizitza sozialak izan behar dira), 2024an aitzin ikusten dugu: ALORREAN belonaldi arteko bizitegia estreinatzea (81 etxebizitza); ALDAPAN programa abiatzea (115 etxebizitzaren sortzea eta Larretxea bidea birkalifikatzea: errepedea berritu, oinbideak eraiki, sareak lurperatu, drainatze sare kolektiboak...); Pagadoiko ORDOKIA lotzamen du programa sortzea (hamar bat etxebizitza indibidual zeinetatik 6 sozialak izanen dira); Osteberrria eta Gelosia sektoreetan aztertzen ari diren etxebizitza programak abiatzea (izan sozialak edo ez). Azkenik, Mugerren ehundaka enplegu atxikitzeko edo sortzeko helburuarekin lan egingen dugu. Hori dela eta, Europako pleitagunearen araberritze eta antolatze lanak sostengatzen ditugu: Novatrans eta Ambrogio enpresekin, Brittany Ferries-en arbatzearekin eta ENOVIS (DJO ohia) enpresaren transferentziarekin.

Gainera, garraio-moldeak aldatuz eta berategi efektuko gasen isurtzea apalduz, proiektu horrek bat egingen du gure helburuetako batekin: garapen iraunkorari loturikoa, hain zuzen ere.

Azkenik, osasuna, zoriona eta kausitze pertsonala opa dizkizuet 2024 urterako! Urte berri on!

Roland Hirigoyen

Maire



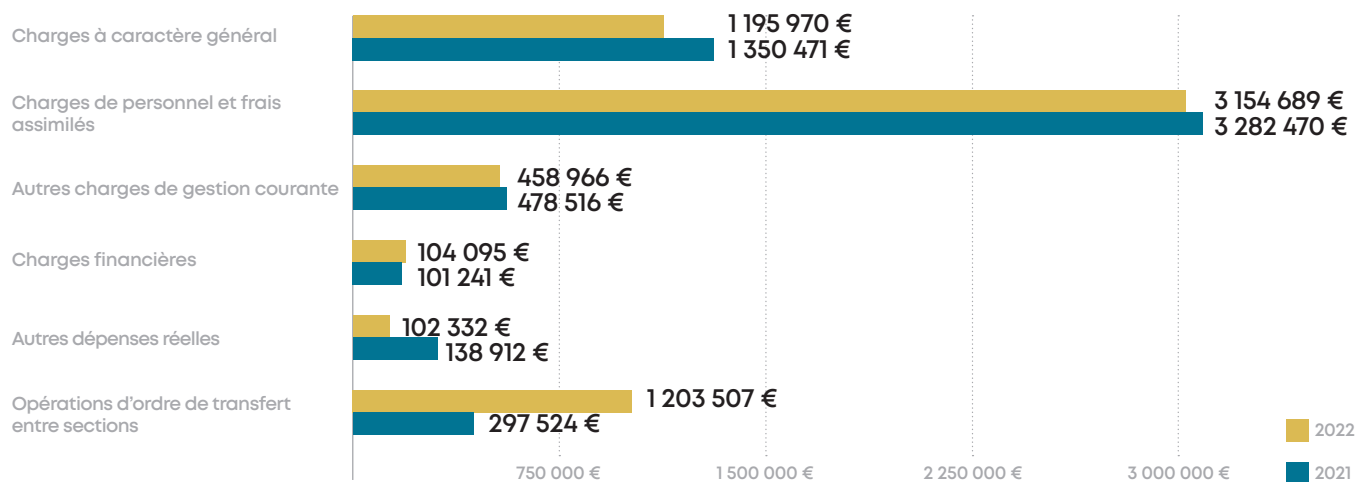
# Compte administratif 2022

## BUDGET COMMUNAL

Pour l'année 2022, les finances de la commune présentent les chiffres suivants :

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT - COMPARATIF 2021/2022



Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 6 654 385 € tandis que les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 5 649 134 €. Le résultat de fonctionnement 2022 s'établit donc à 1 005 251 €."



+7%

Les dépenses réelles de fonctionnement ont augmenté de 7% par rapport à 2021. Les principales évolutions des dépenses concernent :

- Les dépenses relevant du chapitre 011 « Charges à caractère général » ont connu une hausse de 154.000 €, soit +13%. Cela s'explique par plusieurs facteurs, notamment l'augmentation des combustibles/carburants et des dépenses d'entretien/réparation plus importantes (peinture des candélabres, entretien des abribus, remplacement de la pompe du circuit de ventilation et du convecteur de l'école du Bourg). Les dépenses de transports (sorties scolaires et extra-scolaires) ont également augmenté en raison de la reprise des sorties en période post-Covid.
- Le chapitre 012 « Dépenses de Personnel » a progressé de 4 % par rapport au réalisé 2021, soit près de 127.000 €. Cette augmentation s'explique par plusieurs phénomènes : les avancements d'échelon et de grade (GVT), l'augmentation des rémunérations des agents par la mise en œuvre de mesures telles que la revalorisation du point d'indice (+3.5% sur 6 mois), l'impact des revalorisations du SMIC sur le protocole d'accord sur les carrières et les rémunérations (PPCR), ainsi que l'augmentation des indices minimum de la fonction publique.
- Le chapitre 014 « atténuations de produits » a augmenté de 32.623 € (prélèvement au titre de l'article 55 de la loi SRU) tandis que le chapitre 66 « Charges financières » a augmenté de 3% soit près de 3.000 €.
- Le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » a augmenté de 20.000 € (+4%) car les subventions aux associations ont été intégralement versées en 2022 (versements moindres pendant la crise sanitaire).







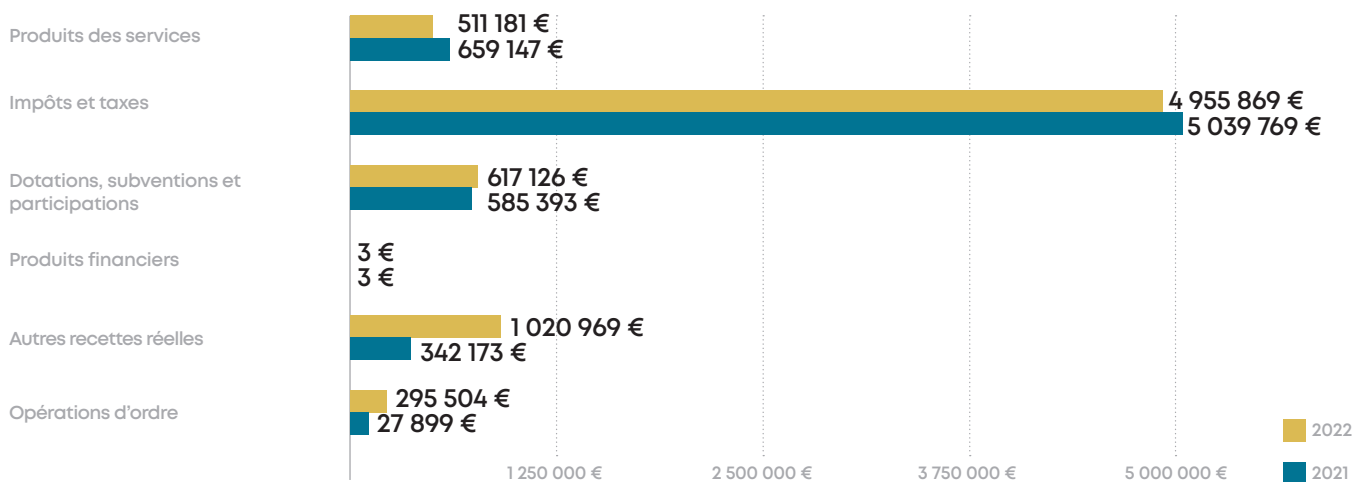
# Compte administratif 2022

## BUDGET COMMUNAL

Pour l'année 2022, les finances de la commune présentent les chiffres suivants :

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT - COMPARATIF 2021/2022



+5%

**Les recettes réelles de fonctionnement ont progressé de 5% depuis 2021, soit une hausse de 285.862 €. En comparaison avec le compte administratif 2021, les principales évolutions des recettes concernent :**

- **Le chapitre 70 « Produits des services »** a connu une forte augmentation (+ 29 %), soit près de 148.000 €. Cela s'explique en grande partie par une reprise des activités qui ont été particulièrement impactées par la crise sanitaire en 2020 et 2021 mais également par une fréquentation en hausse et par l'organisation de séjours de ski et d'un séjour à Barcelone.
- **Le chapitre 73 « Impôts et taxes »** : l'augmentation par rapport au réalisé 2021 est de 1,7 % notamment en raison de la revalorisation forfaitaire des bases d'impositions (+3.4%) et de l'augmentation des taux (+ 3%). Cela a permis de compenser la baisse de la taxe additionnelle sur les droits de mutation (baisse de 100.000 €) due à la diminution des ventes immobilières elle-même liée à la hausse des taux d'intérêt (qui sont passés de 1% à 4%) et à la mise en place de règles bancaires d'accès au crédit plus restrictives.
- **Le chapitre 74 « Dotations et participations »** est en baisse de 5,1 % en 2022 (soit près de 32.000 €) : On constate une augmentation des allocations compensatrices de Taxe Professionnelle (+ 15.000 €). La DGF connaît une nouvelle baisse de 28.000 € pour s'établir à près de 29.000 €.
- **Le chapitre 013 « Atténuations de charges »** a augmenté de 44%. Les remboursements ont été plus importants en 2022 en raison d'une sinistralité plus élevée mais également en raison de l'intégration de nouvelles garanties dans le nouveau contrat d'assurance du Personnel.
- **Le chapitre 75 « Autres produits de gestion courante »** a augmenté de 2 % et **le chapitre 77 « produits exceptionnels »** connaît une baisse de 72% en raison de la vente exceptionnelle d'immobilisations en 2021 (683.000 € et 37.000 €).



## Compte administratif 2022

**BUDGET COMMUNAL**

Pour l'année 2022, les finances de la commune présentent les chiffres suivants :



## SECTION D'INVESTISSEMENT



En matière d'investissement, les recettes s'élèvent à 3 128 848 € et les dépenses à 3 011 827 €.

Le résultat d'investissement 2022 s'établit donc à 117 021€."

DEPENSES		RECETTES	
Nature	Montant	Nature	Montant
Dépense d'équipement (voir détail ci-joint)	2 355 839€	Exédent de fonctionnement capitalisé	1 270 000€
Remboursement EPFL (acquisition terrains Galharet)	21 443€	Fonds de compensation de la TVA	158 792€
Remboursement d'emprunts	531 802€	Taxe d'aménagement	164 309€
Autres dettes (remboursement caution)	527€	Autres recettes réelles (dont subvention 507 737 K€)	1 213 704€
Opérations d'ordre	73 437€	Opération d'ordre (amortissement)	297 524€
Opérations patrimoniales	28 779€	Opérations patrimoniales	24 519€
	<b>3 011 827€</b>		<b>3 128 848€</b>
<b>Solde d'exécution positif</b>	<b>117 021€</b>		

Les recettes se décomposent de la manière suivante :

■ FCTVA pour près de 158.000 €, en baisse (-23%) du fait d'un volume d'investissement moindre réalisé en N-2 (2020), une taxe d'aménagement de 164.309 € en hausse de 40% et une capitalisation des ressources propres sur exercice antérieur pour un montant de 1.270.000 €.

■ Concernant le chapitre 13 « Subventions d'investissement reçues », la Commune a perçu 507.737 € de subventions dont 234.392 € pour la liaison cyclable (74% par la CAPB - Syndicat des mobilités) et 246 032 € pour la salle des associations d'Elizaberry (37% Agglomération / 36% Département)

Un emprunt de 700.000 € été contracté en 2022 pour financer les investissements.

Désignation	Réalisé 2022
Achat matériels et équipements divers pour services communaux	88 905€
Acquisitions foncières	48 821€
Équipements Enfance Jeunesse et Sports	2 200€
Acquisition matériel informatique et téléphonique pour services communaux	9 876€
Travaux sur bât communaux (hors écoles)	68 309€
Programme annuel de voirie	43 664€
Gestion différenciée des espaces verts	4 091€
Écoles publiques	193 966€
Véhicules (reprise non détuées)	140 005€
Sécurité incendie	4 070€
Aménagement secteur Hiribarnia (études)	19 680€
Salle des associations et espaces jeux Elizaberry	1 258 176€
Aménagement avenue du Baigura	840€
Schéma de Défense Extérieure Contre l'incendie	23 519€
Enfouissement réseaux	53 928€
Liaison cyclable	389 610€
Logiciel RH - NTIC	6 180€
	<b>2 355 900€</b>



# Budget primitif 2023

## BUDGET COMMUNAL

Le Budget 2023 a été indéniablement influencé par le climat économique international marqué par une crise énergétique et une inflation importantes.



### SECTION DE FONCTIONNEMENT

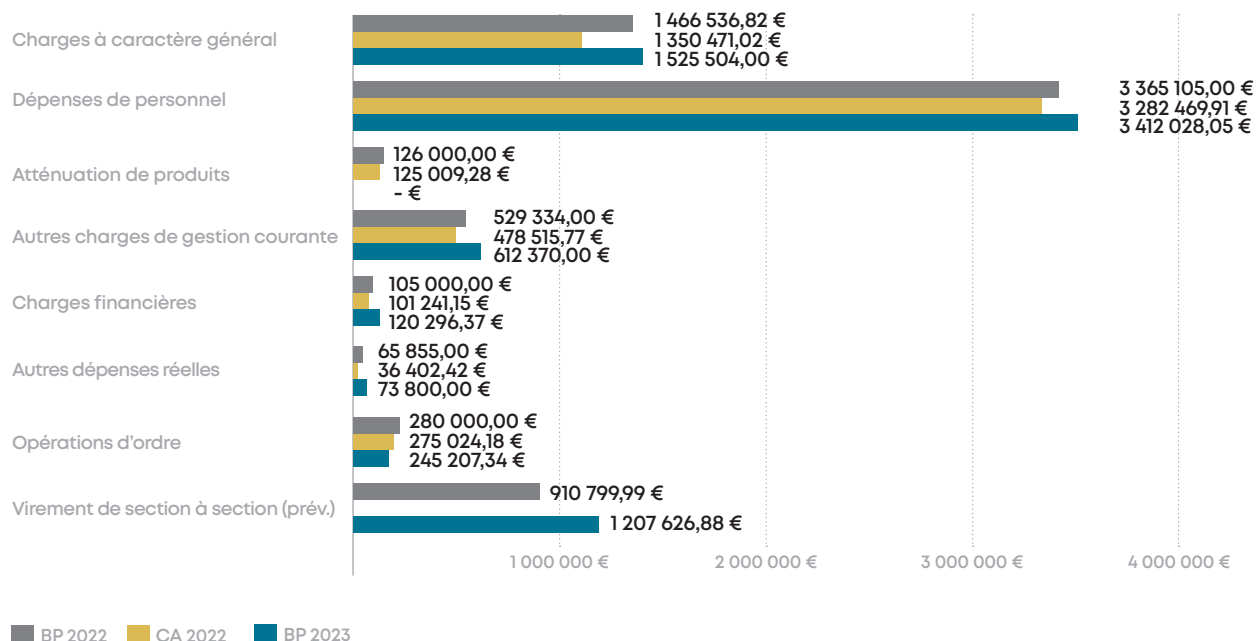
+5%

Elle s'équilibre à 7 196 832 €, soit une augmentation de 5 % par rapport au budget prévisionnel 2022.

Cette augmentation s'explique par :

- Le contexte économique avec une inflation importante (en particulier le coût de l'énergie) qui nous a conduit à anticiper une hausse des dépenses avec : +28% pour l'électricité, +150% pour le gaz, +5% pour l'alimentation.
- Une augmentation de la prévision du virement de section à section (autofinancement prévisionnel).
- Une augmentation prévisible sur le chapitre 012 « Dépenses de Personnel » : +4% (enveloppe en hausse pour les frais de personnel suite à la mise en place du RIFSEEP en 2022, à la revalorisation du SMIC et du point d'indice dans la fonction publique sur une année pleine).
- Une augmentation de la subvention versée au CCAS en raison de la revalorisation des carrières suite au Ségur de la santé (150 000 € au lieu de 130 000 €)
- Une augmentation des impôts et taxes avec l'augmentation forfaitaire des bases fiscales de 7,1%, ce qui a conduit la municipalité à faire le choix de maintenir les taux à leur niveau actuel, malgré la pression inflationniste, ceci afin de préserver les ménages.
- Une augmentation raisonnable des produits et services issus principalement des participations familiales.

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT - COMPARATIF 2022/2023





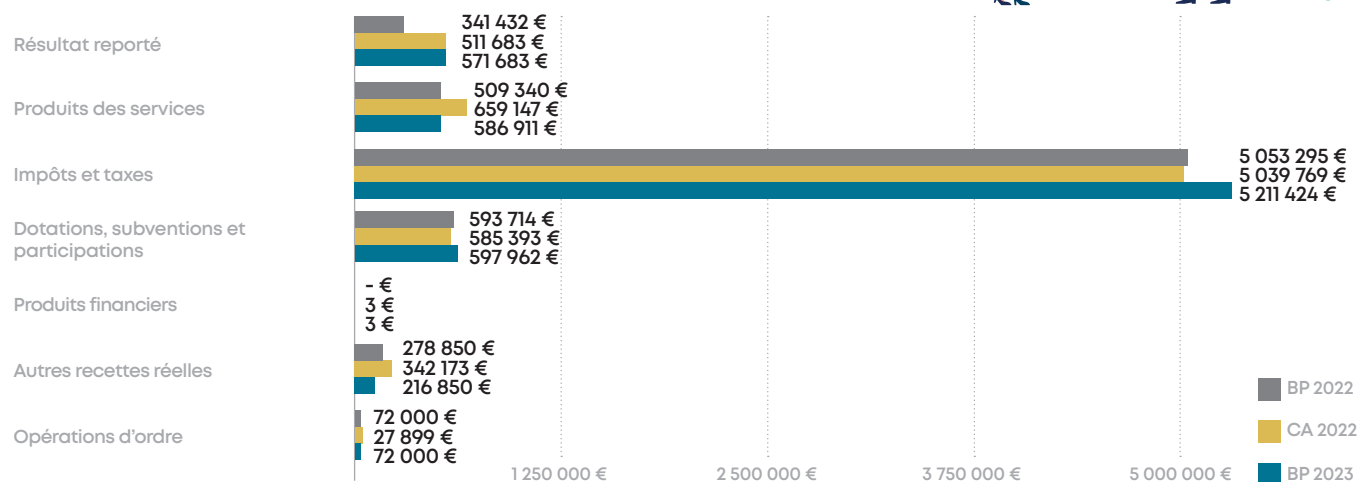
# Budget primitif 2023

## BUDGET COMMUNAL



### SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT - COMPARATIF 2021/2022



### SECTION D'INVESTISSEMENT

-4%

Elle s'équilibre à 4 200 994 €, soit une diminution de 22% par rapport au budget voté en 2022.

En matière de dépenses, le programme d'investissement est maintenu malgré le contexte économique. La municipalité continue à financer des projets d'infrastructure et d'aménagement afin d'améliorer la qualité de vie au sein de notre commune.

Concernant les recettes, le FCTVA devrait s'établir à 215 000€, tandis que la taxe d'aménagement est estimée à 150 000 €. Les travaux de construction de la salle des associations et la tranche 1 du projet de mobilité douce se terminant, il est prévu de demander les soldes de subventions à hauteur de 667.000 €.

Concernant les ressources internes de l'année, les amortissements devraient s'élever à 245.000 €.

DEPENSES		RECETTES	
Nature	Montant	Nature	Montant
Dépense d'équipement (voir détail ci-joint)	3 242 885€	Exédent de fonctionnement capitalisé	835 000€
Remboursement EPFL (acquisition terrains Galharet)	21 444€	Fonds de compensation de la TVA	215 872€
Remboursement d'emprunts	533 468€	Taxe d'aménagement	150 000€
Autres dépenses	0€	Emprunt	618 422€
Opérations d'ordre	72 000€	Subventions	748 297€
Opérations patrimoniales	180 569€	Opération d'ordre (amortissement)	245 207€
Dépenses imprévus	80 000€	Opérations patrimoniales	180 569€
Déficit reporté	70 629€	Produits des cessions	0€
		Virement de section à section (prév.)	1 207 628€
<b>TOTAL</b>	<b>4 200 995€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4 200 995€</b>



Désignation	Réalisé 2023
Achat matériels et équipements divers pour services communaux	189 533€
Acquisitions foncières	18 127€
Équipements Enfance Jeunesse et Sports	20 326€
Acquisition matériel informatique et téléphonique pour services communaux	25 000€
Travaux sur bât communaux (hors écoles)	159 919€
Programme annuel de voirie	312 010€
Extension réseaux électriques	5 000€
Gestion différenciée des espaces verts	63 500€
Écoles publiques	100 594€
Sécurité incendie	6 180€
Aménagement secteur Hiribarnia (études)	21 960€
Salle des associations et espaces jeux Elizaberri	260 815€
Travaux forestiers	957€
Schéma de Défence Extérieure Contre l'incendie	15 000€
Enfouissement réseaux	107 410€
Liaison cyclable	572 630€
Logiciel RH - NTIC	26 980€
Église Saint-Jean-Baptiste	10 000€
Annexe Mairie	30 000€
Accessibilité	20 000€
Chemin Larretxea	283 518€
Chemin de Pagadoi	210 000€
Chemin de Beltzaena	252 560€
Chemin de Cigaro	414 700€
TE64 remise aux normes de l'éclairage public	116 166€
	<b>3 242 885€</b>



Conseil Municipal

# UNE STRATÉGIE FINANCIÈRE MAÎTRISÉE ET UNE AMBITION INTACTE



C'est dans un contexte économique bien chahuté que le Conseil Municipal a adopté le budget de la commune pour l'année 2023. Ce budget s'inscrit dans une trajectoire financière maîtrisée et régulièrement actualisée. Ceci nous permet de disposer d'une feuille de route financière toujours parfaitement réaliste. Cette vigilance financière est centrale pour ne pas avoir à restreindre l'ambition que nous portons avec l'équipe municipale, dans un objectif d'amélioration constante de la qualité de vie collective à Mouguerre."

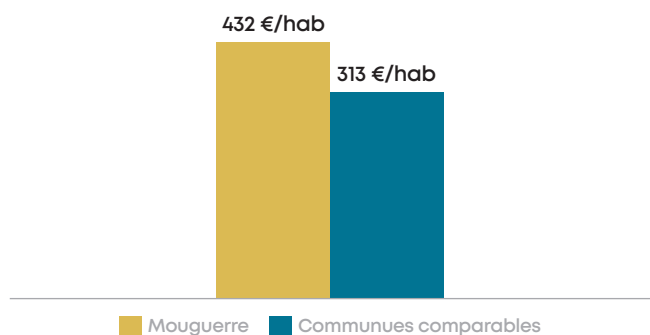
Aujourd'hui, cette attention constante de l'équipe municipale se révèle payante. Et pour cause, **nous avons une situation financière robuste** malgré les tensions économiques, situation que nous entendons préserver à long terme.

Comme chacun d'entre nous à titre individuel, la commune subit les effets de l'inflation, tout particulièrement sur ses coûts d'énergie et de carburants. Ils représentent un montant important dans nos dépenses du fait des nombreux bâtiments publics mis à disposition de la population (écoles, mairie, salle des fêtes...). C'est parce que nous sommes conscients de la nécessaire préservation de l'environnement mais aussi de nos finances que nous poursuivons, à travers le programme ELENA, cet **effort déjà engagé d'amélioration des consommations énergétiques** dans nos bâtiments publics.

Malgré l'inflation qui impacte lourdement les finances communales, nous avons voté un budget pour 2023 parfaitement équilibré, **sans augmenter les taux de fiscalité**. A l'heure où de nombreuses collectivités locales rencontrent des difficultés pour boucler leurs budgets, nos efforts de gestion permettent à la commune de Mouguerre de maintenir des **équilibres budgétaires de bon niveau**.

Malgré ces contraintes, nous poursuivons notre action d'amélioration constante de la qualité de vie à Mouguerre en maintenant un niveau d'investissement élevé, comme nous l'avons fait ces dernières années, en **investissant 38% de plus que les communes comparables**.

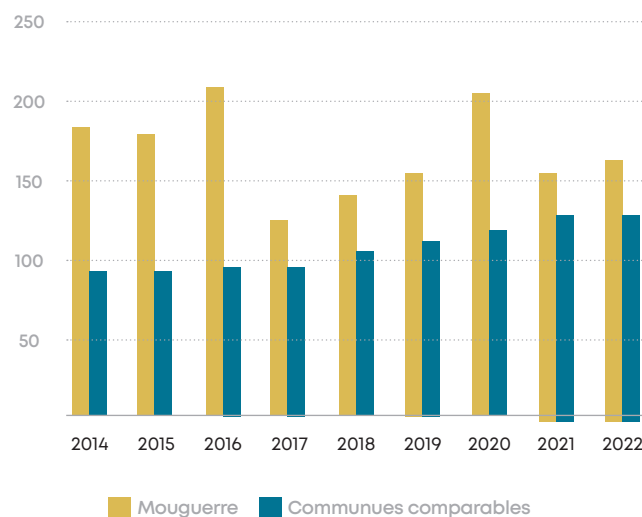
## DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT (moyenne 2020-2022)



Bien évidemment, ces efforts d'équipement doivent être produits sans risquer de détériorer les équilibres financiers de la commune dans l'avenir.

Nous en faisons une priorité de gestion en veillant à préserver le taux d'autofinancement net de la commune, à un niveau toujours supérieur à la moyenne des communes comparables. Ceci est la **garantie d'une soutenabilité financière de nos opérations d'investissement futures**.

## AUTOFINANCEMENT NET (en €/hab.)



En complément de cet autofinancement, nous continuerons d'être particulièrement attentifs au niveau d'endettement de la commune. Il est indispensable de **contenir l'endettement à un seuil raisonnable pour ne pas gager nos capacités d'investissement à venir** et préserver ainsi notre indépendance financière.

La cohésion de l'équipe municipale autour de ces objectifs de gestion est totale, parfaitement consciente de la responsabilité qui nous incombe de préserver une situation financière saine dans la durée.

Ça avance...

# LIAISON CYCLABLE

La liaison cyclable qui relie le Bourg de Mouguerre à Ametzondo est en cours de finalisation avec la mise en place d'une signalisation spécifique et de l'éclairage public sur le chemin de Borda et l'avenue de la Croix de Mouguerre avec un système en LED. Une traversée sécurisée entre la Mairie et le belvédère vient également d'être réalisée.

Après consultation des riverains, une barrière sera installée en haut du chemin de Borda. L'usage du chemin sera ainsi exclusivement réservé aux riverains, aux piétons, cyclistes et services concernés (ambulance, pompiers, collecte des déchets...).

Cet investissement a bénéficié de près 80% de subventions (Etat, Département et Syndicat des mobilités du Pays Basque).



## Aménagement

# CHAUSSÉE À VOIE CENTRALE BANALISÉE : COMMENT CIRCULER ?

**Objectifs : sécuriser les déplacements cyclistes, apaiser la circulation et favoriser le partage de la route.**

### Piétons et deux-roues : les règles de circulation



• **À vélo**, je circule à droite de la route, derrière la ligne discontinue



• **À pied, en scooter ou en cyclomoteur**, je peux circuler comme les vélos à droite de la route, derrière la ligne discontinue



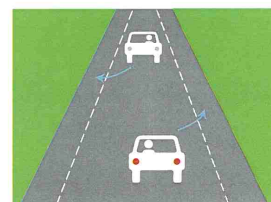
• **À moto**, je respecte les mêmes règles de circulation que les voitures

**En voiture**, différents cas de figures peuvent se présenter :



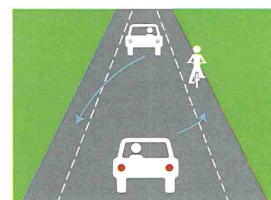
**1**  
Aucun véhicule ne se présente en face et la route est dégagée

→ Je circule sur la partie centrale de la chaussée



**2**  
Un véhicule se présente en sens opposé

→ Je vérifie qu'il n'y a pas de piéton ou de cycliste sur la chaussée et je me déporte sur la droite pour croiser le véhicule. L'automobiliste en sens opposé procède de même



**3**  
Un cycliste circule à droite de la chaussée et un véhicule se présente en sens opposé

→ Je me déporte sur la droite, derrière le cycliste, en maintenant une distance de sécurité adaptée. Je dépasse le cycliste une fois l'autre véhicule croisé

Pour votre sécurité, respectez les limitations de vitesse.



## Sécurité face aux feux

# DÉBROUSSAILLER SON TERRAIN, C'EST OBLIGATOIRE !

**Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est obligatoire et c'est investir pour votre sécurité face aux feux de forêt et de végétation.**

Les feux majeurs de 2022 nous rappellent l'importance du risque d'incendie de forêt et de végétation. Le changement climatique intensifie ce risque : la saison des feux s'allonge et le risque s'étend progressivement dans de nouvelles régions. Pour prévenir ce danger, le débroussaillage de votre terrain et des abords de votre habitation est la meilleure des protections pour vous, vos biens et la nature environnante. Le débroussaillage est la ceinture de sécurité de votre habitation face aux feux : il limite leur propagation et facilite l'intervention des sapeurs-pompiers. En débroussaillant votre terrain, vous investissez donc pour votre sécurité. C'est pourquoi c'est une obligation légale sur notre territoire, classé à risque.

### Débroussailler, qu'est-ce que c'est ?

Débroussailler vise à réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres de vos bâtiments ou autre équipement. Ce n'est ni une coupe rase, ni un défrichage. Réduire cette masse permet de diminuer l'intensité des feux et de limiter leur propagation. Les premiers travaux de débroussaillage comportent souvent de l'élagage et peuvent nécessiter d'abattre certains arbres. Une fois le débroussaillage initial réalisé, les débroussaillages suivants consistent surtout en de l'entretien et de la suppression de broussailles.

### Qui est concerné ?

Vous êtes concerné par cette obligation si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues. Vous êtes également concerné si vous possédez une parcelle constructible dans les zones précitées. La réalisation du débroussaillage peut, par ailleurs, nécessiter d'intervenir sur la propriété de vos voisins, car la responsabilité du débroussaillage pèse sur le propriétaire de la construction à défendre. Il vous appartient alors de demander à vos voisins l'autorisation d'accéder à leur terrain et d'y effectuer les opérations de débroussaillage. S'ils s'y opposent, ces travaux seront à leur charge et deviennent de leur responsabilité (administrative et pénale). Le maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation et les agents assermentés, notamment ceux de l'Office national des forêts (ONF), sont habilités à verbaliser.

Pour savoir si vous êtes concerné par l'obligation légale de débroussaillage, vous pouvez contacter la mairie, la préfecture ou vous rendre sur [feux-foret.gouv.fr](http://feux-foret.gouv.fr), où vous trouverez toutes les informations utiles.



GOUVERNEMENT  
Laboratoire  
France

**Êtes-vous concerné par les obligations légales de débroussaillage ?**

**VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE DE BÂTIMENTS :**

- situés dans un territoire aux risques d'incendies
- situés à moins de 200 m de forêts, maquis, garrigues, landes...

**VOUS DEVEZ DÉBROUSSAILLER LES ABORDS DE VOS BÂTIMENTS, DANS UNE ZONE DE 50 À 100 MÈTRES\***

L'arbre et ses branches sont protégés du bâtiment  
Les herbacées sont coupées  
Les arbres et arbustes sont espacés

\*vous pouvez être amené à intervenir sur le terrain de vos voisins. Ils ont l'obligation de vous y autoriser l'accès, et en cas de refus, les opérations de débroussaillage seront à leur charge.

Pour savoir si vous êtes concerné, renseignez-vous auprès de votre mairie, votre préfecture ou sur [feux-foret.gouv.fr](http://feux-foret.gouv.fr)

FRANCE NATION VERTES  
AYONS LES BONS RÉFLEXES

GOUVERNEMENT  
Laboratoire  
France

**Quand débroussailler votre terrain ?**

Vous devez débroussailler les abords de votre habitation ? Avant chaque été, adoptez le bon calendrier !

Entretien de la pelouse pour la garder basse toute l'année et des espaces les plus embroussaillés (herbes et broussailles) avec une débroussailluse ou une tondeuse puissante.

OCTOBRE FÉVRIER MARS AVRIL MAI JUIN

Coupe des arbres, arbustes et branches.

Évacuation des déchets issus du débroussaillage en déchèterie, après ou après broyage.

Pour savoir si vous êtes concerné, renseignez-vous auprès de votre mairie, votre préfecture ou sur [feux-foret.gouv.fr](http://feux-foret.gouv.fr)

FRANCE NATION VERTES  
AYONS LES BONS RÉFLEXES

**Comment débroussailler votre terrain ?**

Débroussailler votre terrain, c'est réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres autour de votre habitation. Vous êtes concerné par cette obligation légale si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres d'un massif forestier.

- Supprimer les arbustes sous les arbres.
- Couper la végétation basse (herbes, broussailles...)
- Élaguer les arbres conservés.
- Couper les végétaux et branches des arbres et arbustes proches des constructions.
- Couper les arbustes morts et les branches sèches.
- Couper les branches des arbres afin que les arbres ne se touchent pas entre eux.
- Limiter l'importance des haies et les éloigner des bâtiments.
- Éliminer les déchets par broyage, compostage ou mise en déchèterie.
- Éloigner les réserves de bois ainsi que tout autre stock de combustible des constructions.
- Nettoyer les gouttières et les toits pour les débarrasser des feuilles et aiguilles de pin.

Pour savoir si vous êtes concerné, renseignez-vous auprès de votre mairie, votre préfecture ou sur [feux-foret.gouv.fr](http://feux-foret.gouv.fr)

FRANCE NATION VERTES  
AYONS LES BONS RÉFLEXES



Événement

# MOUGUERRE VILLE FLEURIE !



**L'implication et la complémentarité du service cadre de vie a permis aux jardiniers du service espaces verts de pouvoir s'exprimer.**

Un fleurissement harmonieux dont l'usage de plantes florifères, vivaces et autres arbustes contribue à embellir entre autres, des lieux incontournables de la commune tels que la mairie, l'église ou l'intersection de Kurutz.

Ces réalisations ne sont que le début de la mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts à l'échelle de la commune, aucun espace ne sera oublié (écoles, stades, cimetières, lotissements, fauchages..).



Aménagement

## VOIRIE BELTZAENEA

Après l'enfouissement des réseaux électriques, télécom et éclairage public ainsi que la réfection des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, le nouvel aménagement de l'avenue de Beltzaenea se termine en cette fin d'année 2023. De gros investissements ont été réalisés pour remettre en état le plus ancien lotissement de Mouguerre à la satisfaction des riverains.





## Développement Durable

# AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

## COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITE

En application de l'article L.2143-3 du code général des collectivités territoriales, la commune de Mouguerre a créé une Commission communale pour l'Accessibilité (CCA).

**Celle-ci est composée de :**

- 5 membres élus : Messieurs Roland HIRIGOYEN, Alain FEVRIER, Christian PAILLAUGUE, Gaston HARISMENDY et Madame Fabienne HIRIGOYEN
- l'association APF France handicap représentée par Monsieur Jean-Marc EYHARABERRY
- l'association Valentin Haüy représentée par Monsieur Jean CAPDEVILLE
- l'association Bethi Pichkor représentée par Monsieur Jacques GABASTON

**Cette commission a pour objet de :**

- dresser le constat d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports ;
- détailler l'accessibilité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite, en fonction du type de handicap, des principaux itinéraires et cheminements dans un rayon de 200 m autour des points d'arrêt prioritaires ;
- faire toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant ;

- recenser l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées ;
- être destinataire des AD'AP des ERP, du suivi et des attestations d'achèvement des travaux ;
- tenir à jour, par voie électronique, la liste des ERP ayant élaboré un AD'AP et la liste des établissements accessibles aux personnes handicapées et aux personnes âgées ;
- établir un rapport annuel présenté au Conseil Municipal et transmis au représentant de l'Etat et au président du conseil départemental.

Aujourd'hui, la collectivité a rendu accessible 11 établissements recevant du public, les quais bus quand la topographie le permettait ainsi que son site internet.

Elle est en train d'installer à l'accueil de la Mairie et au CCAS la plateforme ELIOZ, qui lui permettra d'accueillir physiquement ou téléphoniquement des personnes sourdes ou malentendantes par l'intermédiaire d'un opérateur relais.

En collaboration avec les associations de la CCA, un tour de la commune a été réalisé et des aménagements simplifiant les cheminements des personnes à mobilité réduite sont en cours de réalisation.

Une prochaine réunion de la CCA pourra acter ces différents aménagements et poursuivre son objet.

## MISE A JOUR DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Par l'intermédiaire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB), la commune de Mouguerre bénéficie de l'outil de gestion des risques hydrométéorologiques : PREDICT.

Dans l'objectif de prévenir, de préserver la sécurité des habitants et de protéger au mieux leurs biens et leur environnement, la commune met à jour son plan communal de sauvegarde (PCS).

Le PCS est un outil de gestion de crise. Il peut être activé de manière autonome par M. le Maire ou à la demande de la Préfecture.

Il précise l'ensemble des moyens humains et techniques qui pourront être mobilisés et utilisés immédiatement en cas de crise survenant sur la commune.

La commune de Mouguerre est principalement concernée par :

- le risque inondation,
- le risque tempête
- le risque canicule
- le risque transport de marchandises dangereuses

Concernant le risque inondation, tous les résidents du quartier du Port ont été incités à se signaler à la Mairie afin d'être prévenus en cas de montée des eaux. A ce jour, 35% des personnes concernées ont bien voulu répondre. La liste de coordonnées obtenues reste bien sûr confidentielle et exclusive au PCS. Il vous est toujours possible de modifier ou

nous transmettre vos coordonnées sur l'adresse courriel : [projets@mouguerre.fr](mailto:projets@mouguerre.fr) ou à l'adresse postale de la Mairie : 582, avenue de la Croix de Mouguerre – 64990 Mouguerre.

Concernant les différentes consignes de sécurité, celles-ci sont consultables sur le site internet de la commune, [www.mouguerre.fr](http://www.mouguerre.fr), au travers du Document d'information communal sur les risques majeurs (D.I.C.R.I.M.)



Dans cette démarche de mise à jour, du matériel neuf (quelques lits de camp, couvertures de survie, groupe électrogène, mégaphone, etc) va être budgétisé afin de répondre au mieux aux sinistrés éventuels.

De plus, pour se préparer face aux risques naturels ou technologiques, la commune va participer à des exercices gratuits de simulation de gestion des risques majeurs via la plateforme 'Prepa risk'.

Et enfin, une réunion publique sera organisée pour informer la population sur ce qui a été prévue en cas de sinistres.

Inauguration

# SALLE DES ASSOCIATIONS ELIZABERRI

Le 22 juin dernier, la nouvelle salle des Associations d'Elizaberry a été inaugurée en présence de M. Fabrice ROSAY, Sous-préfet de Bayonne, et de Mme Florence LASSERRE, Députée.

Conçue en partenariat avec les associations du quartier, ce bâtiment fonctionnel, écologique et économe (voir article ci-dessous) répond en tous points aux attentes de ses utilisateurs. Il est complété par une aire de jeux pour les enfants, un City stade pour les jeunes et un parking d'une trentaine de places.

Ce projet a bénéficié du soutien financier de l'Etat, du Conseil Départemental et de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.



Énergie

# ENEDIS AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

La nouvelle salle des associations d'Elizaberry a été résolument conçue dans une démarche de sobriété énergétique (sur la base du référentiel E+ C-).

En particulier, par l'intermédiaire d'une installation photovoltaïque de puissance 24 kW, la Municipalité a fait le choix de produire une partie de son électricité et d'en faire bénéficier plusieurs bâtiments communaux (école publique, centre technique et mur à gauche). Réalisé en partenariat avec la société ENEDIS, ce projet d'autoconsommation partagée est le premier porté par une collectivité dans le département des Pyrénées-Atlantiques.





Construction

# POSE DE LA 1<sup>ÈRE</sup> PIERRE DE LA RÉSIDENCE ALORREAN



*Le mardi 10 janvier 2023 s'est déroulée la pose de la 1<sup>ère</sup> pierre du programme intergénérationnel "Alorrean."*

Le projet, dans son intégralité, comporte 81 logements dont 36 logements locatifs sociaux, 14 logements en accession sociale et 31 logements en Bail Réel et Solidaire (BRS). Parmi les 36 logements locatifs sociaux, 23 logements seront dédiés aux séniors.





Chemin Bellevue

## DES TRAVAUX NÉCESSAIRES

Un enrochement et des éperons drainants ont été réalisés au droit du glissement de terrain communal limitant l'accès aux riverains du chemin de Bellevue.



Aménagement

## ÉCOLE DU PORT



Les agents des services voirie et bâtiment ont répondu présents en sécurisant et réparant le muret dégradé de la cour de l'école du port.

Pendant les vacances scolaires d'été, enduits, peintures, grillages ont été renouvelés et remplacés.

Stade d'Ibusty

## UN COMPTOIR FLABANT NEUF

Durant l'été, les employés municipaux ont renouvelé les installations avec la reprise de la toiture et la réfection du comptoir extérieur (peinture, carrelage, éclairage...).



## TOILETTES SÈCHES

Afin d'améliorer la propreté et le cadre de vie, en particulier lors des « après-matches », deux toilettes sèches supplémentaires ont été installées entre le comptoir extérieur et les vestiaires.





Réaménagement

# ÉCOLE PUBLIQUE ELIZABERRI



“L'ancien appartement de fonction transformé en salle d'accueil périscolaire.”

Du fait des effectifs croissants à l'école d'Elizaberry, la Mairie a décidé de réaménager l'ancien appartement de fonction de l'école publique afin d'en faire une salle à disposition de l'accueil périscolaire. Après plusieurs mois de travaux réalisés en partie par les équipes de la commune, l'outil est opérationnel pour le plus grand bonheur des enfants.



Développement Durable

## REMISE DU LABEL « ECOCERT EN CUISINE » À BIDACHE



Le mercredi 12 octobre 2022, la commune de Mouguerre s'est vue remettre le label « Ecocert » pour le travail réalisé au sein de ses restaurants scolaires.

Pour information, la labellisation « Ecocert En Cuisine » valorise les établissements de restauration collective qui introduisent des produits bio, locaux et sains.

L'attribution d'un tel label se détermine par :

- L'utilisation de produits biologiques et locaux dans les menus
- La qualité des repas servis : saisonnalité des produits, cuisine faite maison, ...
- La gestion écologique des sites : lutte contre le gaspillage alimentaire, utilisation d'éco détergents, ...
- Une information claire sur les démarches engagées et le niveau de labellisation.



Pour plus de sécurité

# MUR D'ESCALADE DE L'ÉCOLE DU BOURG



Inauguration du parcours de grimpe



Fruit d'une réflexion commune sur un futur aménagement et verdissement de la grande cour de l'école dans le cadre de la labellisation E3D (Ecole engagée dans une Démarche de Développement Durable), élus, enseignants et écodélégués de l'Ecole Publique du Bourg ont imaginé un « parcours de grimpe » situé sous le préau et équipé de 198 prises.

D'une hauteur réglementaire de 2,50 m et d'une longueur de 7,50 m la structure est organisée en 3 parcours de couleur adaptée aussi bien aux élèves de Maternelle que d'Elémentaire. Des dalles amortissantes sécurisent le sol et délimitent une aire de jeu confortable pour évoluer aussi à l'abri des intempéries. Une fresque paysagère peinte par les élèves de CE1 en illustre le fond. On y reconnaît la Rhune, les Trois Couronnes et les collines de Mouguerre.

Confiance en soi, prise de risques, développement de la motricité seront autant de compétences que petits et grands développeront sur cette structure qui aura vocation à être utilisée en autonomie ou de manière plus encadrée sur les temps scolaires et périscolaires.

Cet ensemble a été inauguré le 12 octobre dernier par Roland Hirigoyen, Maire de Mouguerre, et Fabienne Hirigoyen, adjointe aux Affaires Scolaires, en présence des personnels communaux et du service périscolaire ainsi que des membres de l'équipe enseignante et des élèves.

Développement Durable

# ÉLECTION DES ÉCO-DÉLÉGUÉS DE LA CLASSE DE GS AU CM2

Comme chaque année, dans le cadre de leur labellisation E3D (École engagée dans une Démarche de Développement Durable), les élèves de l'École Publique Bilingue du Bourg ont procédé à l'élection des éco-délégués de la classe de GS au CM2. Rappel des éco-gestes, tri des déchets, informations données sur les questions environnementales mais aussi médiation auprès de leurs camarades seront autant de missions que les éco-délégués assureront avec engagement tout au long de cette nouvelle année scolaire. C'est donc avec beaucoup de fierté que chacun s'est vu remettre un diplôme par M. le Maire, honorant ainsi leur brillante élection. Les premières actions ne tarderont pas à se mettre en place au sein de l'école puisque l'ensemble des élèves participera à une «Cleanwalk» (ramassage des déchets dans les environs de l'école) dans le cadre de la «semaine de l'engagement» puis sera associé à une réflexion commune autour d'un projet de verdissement et d'aménagement de la cour de récréation en partenariat avec la Municipalité et le CAUE de Bayonne.









Voyage

# SÉJOUR À BARCELONE



Comme tous les deux ans, depuis quelques années maintenant, l'équipe d'animation du service ENFANCE/ JEUNESSE, s'attèle à proposer un séjour d'envergure, aux CM1/CM2, fréquentant les écoles de la commune.

C'est donc durant les vacances d'Avril 2022, que 30 enfants, ont eu la chance de participer pour la première fois à un super séjour à l'étranger, en direction de Barcelone ! Accompagnés de 6 animateurs, les enfants n'ont pas eu le temps de s'ennuyer.

Un programme préparé aux petits oignons...Entre visites de la ville à pied ou en bus touristique, découverte du fameux stade de foot le CAMP NOU ou du stade Olympique sur les hauteurs de Montjuic, visite surprise à l'Aquarium et une journée passée à Port Aventura...

Les enfants sont revenus enchantés de leur voyage, beau temps, tapas, et bonne ambiance ont fait de ces quelques jours un séjour qui restera gravé dans leur mémoire à tout jamais... Vivement 2024 pour de nouvelles aventures !!!



Voyage

# SÉJOUR À LA ROCHELLE



L'espace Jeunes de Mouguerre veut impliquer les jeunes dans leurs loisirs, c'est dans cette optique que les jeunes se sont réunis durant toute une année afin de construire leur séjour à La Rochelle.

Vingt jeunes, accompagnés de 3 animateurs jeunesse, ont pu concrétiser ce projet en allant dans la préfecture de la Charente- Maritime.

Durant ces 5 jours en camping, les jeunes ont participé aux tâches quotidiennes (cuisine, vaisselle rangement) et à la vie du séjours (jeux, veillées et sorties) dans le but de les rendre acteurs de leur séjour !!!

Plusieurs activités de différents types ont été proposées aux jeunes. C'est ainsi que le groupe a pu notamment rendre visite à un ostréiculteur sur l'île d'Oléron, mais aussi participer à un grand jeu de piste dans la ville de La Rochelle.

Des activités sportives originales ont également conquis les jeunes du séjour. Ils ont donc pu s'initier au Paddle et au canoë à La Rochelle mais aussi au char à voile sur l'île d'Oléron.

Cette semaine laissera d'excellents souvenirs à tous ces jeunes, prêts à s'investir dans de nouveaux projets !





## Jeunesse

# LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS !

Le mandat des derniers Conseillers Municipaux des enfants a pris fin au mois de juillet après deux années d'investissement au sein de cette instance.

En guise de conclusion, les différentes commissions ont notamment travaillé à la réalisation au mois de mai dernier, d'une journée récréative, festive et solidaire au profit de l'association Haur Eri qui œuvre pour l'accompagnement d'enfants hospitalisés ainsi que de leur famille. Au programme : des jeux pour les enfants et adolescents, une scène ouverte l'après midi pour un concours d'incroyables talents et pour terminer un goûter et une boom ouverts à tous. A l'issue de cette journée, M. le Maire a pu remettre un don de 800 € à l'association.

Les prochaines élections de nouveaux Conseillers Municipaux des enfants se tiendront au mois de décembre prochain dans les différentes écoles de la commune.



## Enfance à Mouguerre

## CHASSE À L'ŒUF



Le dimanche 9 avril dernier, plus de 110 kilos d'œufs en chocolat ont pu être découverts à travers le parc de la mairie par des enfants nombreux et enthousiastes.

Les parents, quant à eux, ont eu droit à la dégustation de la traditionnelle omelette pascalle, riche de ses 800 œufs et de jambon de Bayonne. Cette matinée offerte à tous a une nouvelle fois connu un franc succès puisque 200 familles ont participé aux diverses animations !



Tout schuss !!!

# SORTIE SKI !

Comme chaque année, les services Enfance et Jeunesse de la commune ont proposé plusieurs séjours ski dans le cadre des activités du service.

Tout d'abord, pour le Local Jeunes et la Passerelle Jeunesse la destination choisie était la station pyrénéenne de Saint-Lary. Le groupe, composé de 36 jeunes, était logé au du Pla d'Adet. Cet emplacement idéal au pied des pistes a permis une organisation optimale pour ces jeunes qui ont pu profiter au maximum du domaine skiable. Du côté du centre de loisirs, 30 enfants ont eu la chance de s'adonner aux joies des sports de glisse à Barèges. Là aussi, des cours de ski encadrés par les moniteurs de l'ESF étaient proposés à tous les enfants afin d'apprendre les rudiments de cette activité ou bien alors de se perfectionner dans ce domaine.

L'hébergement au « chalet le Hameau Rollot » a ravi tous les participants.



## Sortie ski

**en FAMILLE  
Le 5 mars 2023**

Comme à l'accoutumée au cœur de la période hivernale, Roland HIRIGOYEN, accompagné des Services Enfance, Jeunesse et Sports de la commune de Mouguerre, a proposé la traditionnelle sortie ski famille le dimanche 5 mars dernier.

90 personnes, réparties en 2 bus, ont pris la direction de Gourette afin de profiter d'une journée sur les pistes pyrénéennes.

Toutes les conditions étaient réunies pour profiter pleinement de ce dimanche.





Événement

# FÊTE DU CENTRE DE LOISIRS



Afin de conclure l'été de la meilleure des façons, la traditionnelle fête de fin de vacances au centre de loisirs s'est tenue le mercredi 23 août dernier.

Initialement prévue dans l'enceinte de l'école du Bourg, ce moment convivial a dû être déplacé au complexe Haitz Ondoan du fait des fortes chaleurs ce jour-là. Au programme, quelques danses préparées au fil de l'été par les différents groupes, une petite exposition d'activités réalisées par les enfants ainsi que quelques stands de jeux tenus par les jeunes fréquentant le service jeunesse. Afin de conclure cette soirée un buffet gratuit préparé par le service restauration de la commune a été offert à la centaine de convives présents pour l'occasion. Cette soirée a ainsi permis de mettre en valeur le travail des équipes d'animation mais aussi d'échanger avec les nombreuses familles venues fêter la fin de l'été au centre de loisirs.

Événement

# REMISE DE CHÈQUE JUNIOR ASSOCIATION DE MOUGUERRE

La 1<sup>ère</sup> Junior Association de Mouguerre (JAM) a vu le jour lors du premier trimestre 2023. La JAM permet à des jeunes de moins de 18 ans de s'organiser et de mettre en œuvre différents projets. Elle permet de se regrouper et de fonctionner, telle une association loi 1901. L'idée est simple : il s'agit de garantir aux jeunes des droits similaires aux associations déclarées en préfecture tout en garantissant l'accompagnement d'animateurs socioculturels et un cadre légal sécurisant.

Elle offre la possibilité de s'organiser dans une dynamique associative et de s'approprier un mode d'organisation démocratique et citoyen.

Un projet de séjour à l'étranger est actuellement à l'étude pour ces jeunes qui doivent maintenant trouver des sources de financement pour permettre cet objectif. C'est dans cette optique que les membres de l'association se sont associés au service Enfance lors de la soirée Guinguette du mois de juin dernier.

C'est ainsi que symboliquement, Monsieur le Maire accompagné de Fabienne HIRIGOYEN ont remis un chèque de 1000 € à l'association au mois d'octobre dernier pour leur travail et leur investissement au cours de cette soirée guinguette du mois de juin.



Événement

# LÂCHER DE LANTERNES



Pour le second lâcher de lanternes organisé le 22 décembre 2023 par les équipes du service Enfance, de nombreuses familles ont répondu présentes à cette initiative.

A quelques jours de Noël, 300 lanternes 100% biodégradables se sont envolées depuis la croix de Mouguerre au son de musiques traditionnelles de Noël et portées par des senteurs de chocolat chaud préparé pour l'occasion.



Enfance à Mouguerre

# JOURNÉE RÉCRÉATIVE DE NOËL POUR LES ENFANTS DE LA COMMUNE

Le jeudi 28 décembre 2023, près de 120 enfants ont participé à un après-midi récréatif proposé par Roland Hirigoyen et les membres du Conseil Municipal pour les enfants de la commune afin de prolonger encore la magie de Noël.

Après avoir visionné le dessin animé « le Chat Potté », tous les enfants ont assisté et ri aux facéties du clown Zygo tout en chantant et dansant avec lui.

Cet après-midi s'est terminé autour d'un copieux goûter pour le bonheur des enfants et même des plus grands.





Rugby

# CHAMPIONS DE FRANCE !

*La vague verte que rien n'arrête !*



**Avec 19 victoires, un match nul et seulement deux défaites, notre équipe « Réserve » a terminé 1ère de sa poule en phase régulière et s'est qualifiée pour les phases finales.**

Par la suite, notre équipe se confronte à des adversaires bien connus puisqu'ils étaient dans notre poule lors de la phase régulière. Elle a successivement éliminé Aramits en 16ème, le Boucau en 8ème et Saint-Paul les Dax en ¼. La demi-finale contre Courbevoie a vu notre Réserve maîtriser son sujet avec la plus large victoire de ces phases finales 26 à 7. La finale contre Grenade sur Garonne s'annonçait compliquée car nous savions que cette équipe nous ressemblait par le jeu pratiqué et nous avons bien sûr tous en tête la désillusion de la saison précédente.

Le déroulement du match nous a tenus en haleine jusqu'au coup de sifflet final libérateur qui nous permet de ramener à IBUSTY, le 11 juin dernier, le deuxième titre de champion de France de notre histoire.

C'est tout simplement Magnifique !

La fête fût belle avec le défilé en tracteur de nos joueurs dans le Village et la réception à Ibusty partagée avec nos supporters.







“

Saluons la qualité de notre adversaire tant sur le plan sportif que sur le plan de l'état d'esprit. L'opposition proposée et la bonne tenue des joueurs contribuent à ce que la fête n'en soit que plus belle. Bravo aux joueurs pour leur parcours !!!”





Rugby

# AG USM



Le 19 août dernier, l'Assemblée générale annuelle de l'Union Sportive de Mouguerre s'est tenue en présence de Monsieur le Maire et des élus.

Cette rencontre a été l'occasion de mettre en avant une année sportive remarquable avec d'excellents résultats obtenus la saison dernière, en particulier le second titre de Champion de France de Fédérale B de l'équipe « Réserve ». Une nouvelle fois, ces résultats mettent en lumière les valeurs de détermination, de travail en équipe et de dévouement des joueurs et des bénévoles !

Tennis

# TENNIS À MOUGUERRE



## Clap de fin du tournoi d'été de Mouguerre !

Une belle réussite pour le Tennis Club de Mouguerre qui a accueilli en trois semaines plus de 310 participants, des catégories 8-10 ans aux séniors.

En moyenne, 18 matchs ont été joués par jour, avec des pics à 24 parties.

Une édition 2023 sous le soleil, et de belles finales qui ont vu s'imposer en dames Soline BERNELIN (TCM Falicon, Alpes Maritimes) et chez les messieurs, le voisin et ami du TCM Lucas DUHALDE (TC Saint Pierre d'Irube) pour la deuxième année consécutive.

A noter aussi la victoire de notre Mouguertar Aymeric LABOURDIQUE en catégorie SM+35 ans !

Le Tennis Club de Mouguerre remercie les bénévoles pour leur implication et l'ensemble des partenaires.

Cyclisme - Prix E. Leclerc Bayonne

# COURSE CYCLISTE DE L'AVIRON BAYONNAIS



Cette année encore, la section cyclisme de l'Aviron Bayonnais nous a fait le plaisir d'organiser l'arrivée de cette belle course devant la mairie de Mouguerre. Ce fut une belle réussite sportive et à en croire les échos des coureurs, cette arrivée a relancé un certain dynamisme et a donné un regain de forme à cette épreuve. Merci aux organisateurs de retenir la commune de Mouguerre pour point d'arrivée de cette belle épreuve.





Pelote basque

# PILOTA HUTXA



Toutes nos félicitations aux joueuses et joueurs pour leurs beaux résultats cette année !

### Champions de France en frontenis :

Catégorie M12 individuels garçons : Noah Coussan  
Catégorie M12 individuelles filles : Lorea Iturrino  
Catégorie M12 par équipes garçons : Noah et Lucas Coussan  
Catégorie M14 individuels garçons : Oihan Coussan  
Catégorie M14 individuelles filles : Anna Lamure  
Catégorie M22 par équipes filles : Naia Moustirats et Tatiana Sentier  
Catégorie Élite Nationale A par équipes filles Naia Moustirats et Louise Coyos

### Champions de France en baline en individuel :

M19 garçons : Tom Lauilhé  
Nationale A féminines : Louise Coyos

Le club compte 5 joueurs en présélection avec l'équipe de France pour les championnats du monde M22 qui se dérouleront au Mexique au mois de Novembre. Chez les filles, Naia Moustirats, Tatiana Sentier et Emma Chamalbide et chez les garçons, Tom Lauilhé et Paul Lauilhé.





Du 16 u 18 juin 2023

# FÊTES DE MOUGUERRE





Du 13 au 16 juillet 2023

# FÊTES D'ELIZABERRI





Accessibilité

# NOUVEAU SITE INTERNET



Avec l'appui de la Communauté d'Agglomération Pays Basque et de sa mission accessibilité, la commune de Mouguerre a pu bénéficier du projet « Elgarweb » permettant de développer un site 100% conforme en termes d'écoconception et d'accessibilité numérique. Ce nouveau site permettra donc une bonne utilisation par tous les usagers tout en maîtrisant son impact écologique.

Événement

# SOIRÉE FESTIVE



Le 22 juillet, notre traditionnelle soirée festive estivale a connu une nouvelle fois un franc succès.

Repas « paella », animation musicale et cadre idéal du fronton du patronage, tous les ingrédients étaient présents pour ravir les participants à cette belle soirée.

## Les vœux à La commune

Le vendredi 20 janvier 2023 s'est tenue la traditionnelle cérémonie des vœux de la commune de Mouguerre.

A cette occasion, après la diffusion d'une vidéo revenant sur les réalisations majeures et les événements marquants de 2022, M. le Maire s'est exprimé afin de définir les projets et perspectives pour 2023 aux associations de la commune, nouveaux arrivants ou encore représentants des institutions locales, tous conviés pour l'occasion.

Ce moment a également permis de valoriser le tissu associatif local en mettant à l'honneur deux équipes du tennis club de Mouguerre pour leurs performances sportives, Jean-Marc Eyharaberry champion du monde de vélo couché dans la catégorie vélo à bras « handbike » ainsi que Marianne Menaut pour son engagement au sein de l'Amicale Laïque depuis de nombreuses années.





Les traditionnelles cérémonies de commémorations du 8 mai 1945 se sont tenues en présence des élus et des anciens combattants dans la commune. C'est ainsi qu'après un dépôt de gerbe au monument aux morts d'Elizaberry, une messe du souvenir a été célébrée à l'église de Villefranque.

Par la suite, le dépôt de gerbe au monument aux morts de Mouguerre Bourg fut accompagné par des élèves de l'école publique présents pour l'occasion. Enfin, un apéritif offert par la municipalité puis un repas au Xamango sont venus clôturer cette journée.



# 11 novembre



## CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DANS LA CITOYENNETÉ FRANÇAISE



3<sup>e</sup> édition de l'exposition

## MOUGUERRE EN VERRE

Les 24, 25 et 26 novembre dernier, la mairie de Mouguerre accueillait la 3<sup>e</sup> édition de l'exposition « Mouguerre en verre ». Carole Chauvelin, Odile Filleteau et Jean-Jacques Joujon tous trois artistes verriers de la commune ont ainsi pu présenter une sélection de leurs œuvres ainsi que des travaux menés avec les écoles dans le cadre d'un projet pédagogique.





## CONCOURS DE CHARS DU CORSO DES FÊTES DE BAYONNE

# Une très belle 2<sup>e</sup> place des Amis de Mouguerre

Cette année encore, l'association « Les Amis de Mouguerre » a porté haut les couleurs de notre commune avec une brillante 2<sup>e</sup>me place au concours de chars du Corso des Fêtes de Bayonne.

Le char, avec pour thème « l'Usine à Chocolat par les lapins crétins », a remporté un vif succès auprès du public.

Naturellement, nos pensées vont vers Joseph SIMAO, Mouguertar et membre historique de l'association, qui nous a soudainement quittés l'an dernier.

« Jojo » était un bénévole, créateur et artisan passionné qui, toutes ces années, a fait la fierté de notre commune de Mouguerre. Aujourd'hui, salvons ensemble sa mémoire.





Événement

# CONCERT QUINTETTE



Le vendredi 10 mars, l'église de Mouguerre Bourg a accueilli un concert d'un quintette de cuivres rassemblant 5 musiciens expérimentés de l'Orchestre Pays Basque.

Cette formation chambriste, idéale pour les néophytes et les amoureux de la musique a emporté le public dans un moment chaleureux.

Concert

# DE GRANDS ENFANTS !

Samedi 7 octobre à 18h

Un beau succès du duo « De Grands enfants » le 07 octobre dernier sur la place d'Aguerria.

Devant un public conquis, Baptiste et Anatole ont déployé avec enthousiasme leur répertoire largement inspiré de la chanson française.



Administration

# CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS À MOUGUERRE...



Il est désormais possible de faire la demande de titres sécurisés (carte nationale d'identité et passeport) auprès de la Mairie de Mouguerre. Le service vous reçoit, sur rendez-vous, les lundis et mardis de 9h à 12h et les mercredis et jeudis de 13h30 à 17h (créneaux réservés aux mineurs le mercredi après-midi). Une pré-saisie en ligne du dossier doit être effectuée sur le site [ants.gouv.fr](https://ants.gouv.fr).

La prise de rendez-vous peut se faire au moment de la pré-saisie du dossier sur le portail ANTS, sur le site de la commune ([www.mouguerre.fr](http://www.mouguerre.fr)) ou en Mairie (05-59-31-83-23).



Théâtre

# LE PRÉNOM...

Samedi 9 septembre à 20h30

Lors d'un dîner familial, l'un des convives annonce que son épouse et lui ont décidé d'appeler leur fils à naître « Adolphe », en référence au roman Adolphe de Benjamin Constant, tandis que les autres pensent immédiatement à Adolf Hitler. Cette déclaration provoque d'intenses débats sur les prénoms susceptibles d'être donnés ou non à des enfants.



Concert

# LES MEUF'IN !

Samedi 18 novembre à 20h30

La bonne humeur et le talent des Meuf'in ont ravi le public venu nombreux à la salle Haitz Ondoan ce 18 novembre !

Quatre voix, un piano, des froufrous. Un groupe de chanteuses pétillantes, drôles et féministes aux compositions décapantes et diaboliques. Ne vous méprenez pas, ce n'est ni un Girl's Band, ni les Frères Jacques sans collant, ni les évadées d'une comédie musicale. Pourtant elles en ont gardé le girl power, l'humour, les chorégraphies et l'art de conter en musique les petits travers humains.

LES MEUF'IN Audrey Diribarne, Fanny Cazenave, Isabelle Casaubon, Elsa Cournet.



Événement

# MARCHÉ NOCTURNE



Le vendredi 25 août, la municipalité a proposé son 1er marché nocturne avec l'association Elizaberritarren Biltzarra. Producteurs, créateurs et commerces locaux se sont donnés rendez-vous sur le parvis du Complexe Haitz Ondoan après un apéritif animé par Elizaberri Kantuz et des mutxikos. Les curieux ont pu se restaurer avec un bon plat de « moules frites » préparées sur place par les jeunes de la Junior Association en collaboration avec l'équipe municipale de restauration.

# Cérémonie MAISONS FLEURIES



Par cette cérémonie, qui s'est tenue le 12 décembre 2022, la municipalité tient à saluer comme il se doit les nombreux habitants de Mouguerre dans leurs efforts pour améliorer notre cadre de vie.

Elle tient également à récompenser toutes celles et tous ceux qui se mobilisent au quotidien pour embellir notre ville. Cette mobilisation constitue à bien des égards un véritable engagement citoyen et civique.

Cette année encore, les amoureux des fleurs, les jardiniers amateurs se sont distingués. Le jury, qui s'est déployé dans les quartiers, les rues et les ruelles de la ville, n'a pas eu la tâche facile pour départager les participants. Pour certains, ce concours constitue une continuité dans l'effort de fleurissement alors que pour d'autres, c'est une première participation.

Cette volonté de mise en valeur de nos quartiers, se traduit, depuis plusieurs années, pas seulement par le fleurissement municipal, mais également par des initiatives majeures comme la gestion environnementale des espaces verts, la mise en place de techniques alternatives, la gestion des déchets verts recyclés à la déchetterie de Lahonce.

Même si le premier prix du palmarès des maisons fleuries fut partagé entre M. et Mme VAQUERO et M. et Mme GELES plus de 50 lauréats ont été primés, qu'ils fleurissent leur pavillon ou le balcon de leur appartement, au Bourg, tout autant qu'au Port ou à Elizaberri.

## SORTIE AU COL DE GAMIA

Jeudi 10 novembre

Proposée par le CCAS de la Mairie de Mouguerre, 90 seniors Mouguertars ont participé à la sortie traditionnelle « dégustation de palombes » du jeudi 10 novembre.



Le rendez-vous était pris au col de Gamia pour un déjeuner délicieux où truites et palombes ont défilé dans les assiettes.

Chemin faisant, ils ont pu faire quelques emplettes et déguster d'excellents produits.

Pour agrémenter le tout, une météo automnale splendide a permis de se régaler des magnifiques paysages du Pays Basque dans une ambiance de bons copains.

## SÉNIORS Repas des aînés

Comme il en est de coutume, les premiers jours de janvier marquent un rendez-vous important pour tous les aînés de la commune.



En effet, après avoir distribué de nombreux colis aux Mouguertars de plus de 68 ans au moment de Noël, M. Le Maire, accompagné des membres du Conseil Municipal a offert, le dimanche 22 janvier, un repas festif à toutes ces personnes désireuses de se retrouver pour une journée conviviale et chaleureuse.

Après un repas préparé par les équipes de restauration municipale, certains ont même pu s'essayer à quelques pas de danse.



## Nouveaux défibrillateurs

**POUR SAUVER  
DES VIES...**

Depuis ce début d'année, la commune compte désormais 5 défibrillateurs après avoir finalisé, en fin d'année dernière, l'achat de deux nouveaux équipements venant s'ajouter aux trois déjà existants. Tous ces défibrillateurs sont d'usage mixte adulte et pédiatrique et accessibles 24h/24 puisque le choix a été fait de les installer en extérieur au stade d'Ibusty, au complexe Haitz Ondoan, à l'école du Bourg, à l'église du bourg ainsi qu'au mur à gauche d'Elizaberrri. Un contrat de maintenance a également été conclu avec une société spécialisée afin de s'assurer des bons fonctionnements de tous les équipements. Des formations en direction des responsables d'associations seront dans un 1er temps mises en place dans les mois à venir.

Pour rappel, en cas d'urgence, il est indispensable de contacter en premier lieu les secours puis d'utiliser les DAE en attendant leur arrivée.



## Tour de France

**DONS  
D'ORGANE**

Dans le cadre de son tour de France du don d'organes, 5.700 km depuis le Morbihan, le breton Gilbert GUILLERM a fait une étape à Mouguerre le 12 juin dernier. Le Mouguetar Jean-Marc EYHARABERRY, champion du monde de vélo couché à bras, a partagé un peu de sa route en Pays Basque pour promouvoir le don d'organes ainsi que les actions de l'APF France handicap.



## Mobilisation

**CONTRE  
LA VIOLENCE**

Après la multiplication des violences et dégradations de biens publics sur le territoire national, l'Association des Maires a appelé la population à se rassembler le 03 juillet dernier devant les mairies sous la forme d'une mobilisation civique. En présence de Monsieur le Maire et des élus, plusieurs Mouguetars se sont réunis pour manifester leur attachement à la paix civile et aux valeurs de notre République.



## Cérémonie NOCES DE DIAMANT



Le 29 avril dernier, Lucienne et René BERNATETS sont venus célébrer en Mairie de Mouguerre leurs 60 années de mariage. L'émotion était à la hauteur de l'évènement tant il est admirable de connaître une si belle longévité dans un couple. Lucienne et René se sont rencontrés un mardi gras le 1er mars 1960 à Hasparren et se marièrent en 1963. Après avoir vécu près de 9 ans à Bayonne, ils construisent leur maison sur le terrain familial situé au chemin de Larretxea. Ils sont aujourd'hui entourés de leur fille, Christine, et de leurs deux petits-enfants, Cédric et Sylvain.

## Noces d'or 50 ANS DE MARIAGE

Près de 50 ans après leur mariage, célébré en Mairie de Mouguerre le 02 mars 1973, Monique et Jean-Pierre HAROSTEGUY sont venus renouveler leurs vœux le 05 mars dernier. C'est en 1968, lors d'un week-end de Pentecôte à l'occasion des fêtes de Dantxaria, que Monique et Jean-Pierre se sont rencontrés. En 1977, ils décident de construire leur habitation sur le chemin de Barrandegi, où ils vivent encore aujourd'hui, à proximité de leurs deux garçons, Serge et Gérard, et de leurs quatre petits-enfants, Xan, Allande, Timéo et Jade. Forts d'une union exemplaire et heureuse, Monique et Jean-Pierre sont très engagés dans leur vie familiale mais aussi dans la vie communale, en particulier en tant que bénévoles au sein de l'Union Sportive de Mouguerre.



## ANNIVERSAIRE

## Mme Lahirigoyen a 100 ans



Le 18 avril dernier, Roland Hirigoyen et Fabienne Hirigoyen ont rendu visite à Mme Marie Marguerite LAHIRIGOYEN pour fêter son 100ème anniversaire en présence de sa famille. Marguerite, qui fut mère au foyer, a accompagné sa famille et connaît aujourd'hui un record de 5 générations, dont 4 enfants (Jacqueline, Maïte, Jean-Michel et Françoise), 11 petits-enfants, 21 arrière-petits-enfants et 12 arrière-arrière-petits-enfants. La cérémonie fut un moment agréable, chaleureux et empreint d'une réelle émotion.

La commune de Mouguerre s'honore de compter parmi ses habitants une personnalité telle que celle de Marguerite.

## Mouguerre cherche sa plume

# DEVENEZ CORRESPONDANT SUD-OUEST

Le journal Sud-Ouest cherche un correspondant pour la commune ayant pour mission de raconter son quotidien. Idéalement, ce correspondant réside à Mouguerre et est disponible pour couvrir les moments importants de la vie municipale. Pour postuler, vous pouvez envoyer votre CV par mail à l'adresse :

[sec.bayonne@sudouest.fr](mailto:sec.bayonne@sudouest.fr)  
Plus d'informations au 05 59 44 72 00







## ➤ NAISSANCE

### 2022-2023

- 13 janvier 2022 - BERTRANÉ Antton
- 17 janvier 2022 - AGUERRE Maia
- 18 janvier 2022 - LE MORVAN MIALET Lilwenn
- 02 février 2022 - RIGOULAY Mia, Lou, Maria
- 08 février 2022 - MARTIN Sohan, Pedro
- 01 mars 2022 - BAPSERES Millie
- 23 mars 2022 - BORDENEUVE Gabin
- 13 avril 2022 - VAZQUEZ Isaac, Augusto, Denis
- 14 avril 2022 - LADEVESE Sébastien, Laurent, Georges
- 22 avril 2022 - TERNISIEN Laida
- 27 avril 2022 - OLASCUAGA Mathis
- 06 mai 2022 - LABORDE BACZKIEWICZ Lilou, Eva, Margaux
- 07 mai 2022 - ETCHEVERRY Noa, Pierre
- 07 mai 2022 - LAURAUX HUGUET Hermione, Jeanne
- 26 mai 2022 - ANGLADE ZUGARRAMURDI Louis, Nicolas, René
- 05 juin 2022 - DIOS Martin
- 08 juin 2022 - LEQUIEN Héloïse
- 22 juin 2022 - OSPITAL Énéa, Mélina, Chantal
- 29 juin 2022 - ROUANET Adélie, Olga
- 20 juillet 2022 - ALCAZER Nuno
- 25 juillet 2022 - DARRICAU Enea
- 03 août 2022 - FERNANDES Kayla
- 01 septembre 2022 - DOS SANTOS Irina
- 04 septembre 2022 - LABORDE Ainhoa
- 12 septembre 2022 - BIRABENT Pablo, Léon
- 30 octobre 2022 - RUIZ Mathéo
- 30 octobre 2022 - RUIZ Pablo
- 14 novembre 2022 - MARLEF Justin
- 16 novembre 2022 - PRUTEANU SALANE Andreea
- 23 novembre 2022 - BALAX Harvey, Pierre, François
- 24 novembre 2022 - ARRIJURIA Haize, Vetea, Arthur
- 30 novembre 2022 - PASQUIOU BARBIER Evana
- 14 janvier 2023 - PEDRO LABE Liam
- 14 mars 2023 - CHATELAIN Nerea
- 29 mars 2023 - GONEVILLE Maia, Francesca
- 15 avril 2023 - JORLAND Lou
- 22 avril 2023 - SALLENAVE Margaux
- 05 mai 2023 - MICHELENA Noa
- 10 mai 2023 - NINA Charlie
- 21 juin 2023 - GASSIE Ines
- 29 juin 2023 - FIEUX Andrea
- 30 juin 2023 - POISSON Lohan, Henri, Louis
- 03 juillet 2023 - LAGOURGUE ETCHEPARE Simon
- 10 août 2023 - BROUSSOULOUX Thais
- 1 octobre 2023 - DARSU Gaspard, Léon
- 7 novembre 2023 - VAILLANT LONGO Haylie, Berry
- 11 novembre 2023 - GRENON Laia
- 2 décembre 2023 - CARAVITA Mateo, Patxi
- 11 décembre 2023 - TESCHER LAFARGUE Iban

## ➤ MARIAGE

### 2022-2023

- 30 avril 2022 - FERNANDES-HIRIBARRÉN Tiffany et MARTINEZ Océane, Isabelle
- 13 mai 2022 - FRANÇOIS William, Rudy et LAFFITTE Agnès
- 14 mai 2022 - CAPDEVILLE Stéphanie, Marie et GAILLARDET Grégory, Jacques, Jean
- 28 mai 2022 - FLAMANT Vivien et IBANEZ Cindy
- 04 juin 2022 - GARAT Vincent et INÇABY Marina
- 18 juin 2022 - BARNETCHE Sébastien, Dominique, Manuel et CHARRITTON Miren
- 18 juin 2022 - CAYROL Alice, Nathalie et GARCIA Pierre
- 08 juillet 2022 - ABBADIE Anaïs, Isabelle, Margaux et LARREGAIN Jonathan
- 06 août 2022 - JEANNIN Laetitia, Monique, Yvette et MARMAYOU Eric
- 27 août 2022 - GOURSOLAS Elodie, Simone, Louise et PINEAU Guillaume, Raymond, Pierre
- 29 octobre 2022 - AVRIL Damien et DUMONT Julie, Maité, Irène
- 05 novembre 2022 - GRILLON Yoanna et HÉGUY Gilen
- 02 décembre 2022 - CASSAGNAU Céline, Bénédicte, Marie et CROS Jean-Charles, Hubert
- 04 février 2023 - WORONIECKI Sylvie et BENHALIMA Mathieu
- 22 avril 2023 - VAN WOOREN Ophélie, Sandy, Carole et NEDJARI Nicolas
- 29 avril 2023 - KLEIN Johanna, Marie-Christiane et HASPOT David, Gwénaél, Pascal
- 27 mai 2023 - HAÏCAGUERRE Guillaume et GARCIA Clémence, Brigitte
- 27 mai 2023 - MOREL Emilie, Audrey, Marie et VIDAL Clémentine, Maelva
- 24 juin 2023 - DENNIS Christopher, Gunnar et GAMBET Emma, Marie, Anne
- 06 juillet 2023 - SUPPI Valentin et BARDOUX Elise, Françoise, Maryse
- 06 juillet 2023 - COELHO Benjamin, Georges et MAJÉRUS Maurine, Annette, Suzanne, Simone
- 08 juillet 2023 - CHARI Morgan, Pierre-Jean et GENESTE Sandrine, Marianne, Arlette
- 08 juillet 2023 - CHRISTOPHE Benjamin, Francis, René et SEGUR Virginie, Marie-José
- 12 juillet 2023 - PEDEMONTE Nicolas, Xavier et DE MARCHI Claire
- 14 juillet 2023 - GARAY Marilyne et BONNECAZE-LABORDE Fabrice
- 22 juillet 2023 - MEMETEAU Geoffrey et DJELLOUL Virginie
- 05 août 2023 - GAILLARD Romain, Alexandre et OSCOZ Laura
- 2 septembre 2023 - MACIA Loïc et CROISÉ Elise Mai
- 7 septembre 2023 - LABADIE Patxi Pierre et ETCHEVE Manuela
- 9 septembre 2023 - BIENAIMÉ Sylvie Simone Odette et SAVARIT Frédéric Jean Pascal
- 16 septembre 2023 - MASSON Francis Albert Emile et BELABED Zohra
- 7 octobre 2023 - CHUPEAU Marie Caroline et GOBERT Gaëtan Claude Clément
- 13 octobre 2023 - PINEY Killian Stéphane Paul et CHASTEANEUF Meghane Elora
- 4 novembre 2023 - LOPEZ Jérôme Roger et MONLONG Karine
- 9 décembre 2023 - CARRENO Cédric Jules Joseph et RUARTE Agustina Andrea
- 9 décembre 2023 - POUQUET Vladis Alexandre et TALON Clarisse Claire Claude

## ➤ DÉCÈS

### 2022-2023

- 27/01/22 ETCHEPARE Guy, Claude, Daniel
- 10/02/22 MONJOIE Charles, Pierre
- 23/02/22 DUMORA Zélie
- 01/03/22 CASAUX Alice
- 01/03/22 DUCOURET Marie-France
- 10/03/22 THEBAULT Robert, Michel
- 08/04/22 DÉDOLIN Marie
- 17/04/22 PETIT Marie, Thérèse
- 26/04/22 MIHURA Jean, Robert
- 29/04/22 LLORENS Nunziata
- 29/04/22 LABADIE Jean-Claude, Marie, Robert
- 06/05/22 LUZIOIR Gérard, Raoul, Marcel
- 10/05/22 FIGUET Jeanne, Francine
- 22/05/22 MORALES Claudine, Jeanne
- 29/05/22 GOROSTIZA Jeanne
- 01/06/22 LEBRUN Andrée, Jeanne, Victorine
- 01/06/22 GARROT Jacques, Maurice
- 08/06/22 HONDARRAGUE Daniel, Jean-Louis, Charles
- 23/06/22 TATHIEU Michel, Joseph
- 23/06/22 DUBROCA Jean, Joseph, Bernard
- 18/07/22 MENDIBURU Jean
- 26/07/22 BARSACQ Christian
- 29/07/22 GARON Béatrice, Jeanne, Marie
- 16/08/22 MENAUT Georges, Victor
- 27/08/22 CANO Irène
- 29/08/22 LAGRANGE Alain
- 16/09/22 MARTIQUET Geneviève, Alexandrine
- 11/10/22 REITHINGER Philippe
- 13/10/22 LABBÉ Marcelle, Gisèle
- 13/10/22 RAGONNET Robert, Paul
- 25/10/22 ROMATET Jeanine
- 31/10/22 LEVASSEUR Hervé, Pierre
- 01/11/22 DAURAT Daniëlle, Jeanne
- 04/11/22 TALON Micheline, Nicole
- 09/11/22 BARRAGUÉ Jean-Pierre
- 17/11/22 HARAN Anna
- 17/11/22 TASTET Marie, Rose
- 20/11/22 BERNADAC Monique, Suzanne, Jeanne
- 26/12/22 ELISSALDE Michel
- 29/12/22 BESSONART Jacques, Victor, Marie
- 02/01/23 PECH Pierre, Henri
- 03/01/23 SUHARRART Marie, Jeanne, Armande
- 17/01/23 SCOHY Alain, Jean, Roger
- 04/03/23 LARÇABAL Baptiste
- 15/03/23 LECHÉVALLIER Jean-Marie, Marcel, Simon
- 24/03/23 BESANÇON Yvette, Marie
- 19/04/23 DAGUERRESSAR Lucie, Michèle
- 25/04/23 PINSOLLE Françoise, Clémence, Louise
- 25/06/23 DELFORCE Catherine, Marie, Anne
- 01/07/23 CHALVET Jean-Luc, René
- 02/07/23 BIDART Jeanne
- 21/07/23 TERRIÈRE Pierrette, Andrée
- 04/08/23 MARCEL Martine, Marie, Françoise
- 04/08/23 MOUNICA Jean
- 17/08/23 TARANA Jean, Louis
- 8/30/23 CHEVALIER Chantal Yvette Colette
- 8/30/23 LOPES Marie Thérèse
- 9/13/23 BERNEZ-VIGNOLLE Serge Félix
- 9/26/23 AMIANO Pierre
- 10/20/23 SABAROTS Marie Daniëlle
- 11/28/23 ACHÉRITOGARAY Jean
- 12/3/23 MORETTI Jean Dominique
- 12/4/23 LABAT Henri Raymond
- 12/11/23 KRUPSKI Jean
- 12/25/23 OSPITAL Joseph Marie
- 12/30/23 CORNU Marie-Jeanne
- 1/3/24 CLAVERIE Pierre Paul
- 1/3/24 LACRAMPE-PEYROUTET Catherine Ginette



Le bulletin de Mouguerre est imprimé avec des encres végétales, sur un papier certifié PEFC, papier écologique issu de forêts gérées durablement.